

Comment l'école peut-elle relancer l'ascenseur social ?

Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre française de l'Éducation, sera l'invitée des rencontres Le Soir-ULB le 5 décembre, avec le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt et le philosophe Andrea Rea.

De tout temps l'éducation a permis à un nombre sans cesse plus important de jeunes de grimper quelques marches sur l'échelle de l'indice socio-économique. De tout temps, il suffisait de pousser sur le bouton « école » pour prendre l'ascenseur social et en ressortir quelques étages plus haut que celui où on avait vu le jour. Depuis peu pourtant, des signaux semblent indiquer un ralentissement de la machine : baisse de la part de diplômés, décrochage scolaire, redoublement, jeunes sans perspective... Un peu comme si le système éducatif peinait à qualifier ses jeunes. Un peu comme si l'école était souffrante.

Dirk Jacobs, professeur à l'ULB, identifie quelques maux évidents de l'institution scolaire francophone : « Certains évoquent les restrictions budgétaires mais ce qu'on dépense est comparable aux pays qui présentent des scores Pisa bien plus élevés. En réalité, on devrait plutôt s'interroger sur l'efficacité

des dépenses : la compétition entre réseaux est, par exemple, un choix sociétal très coûteux ». Coûteuse aussi, et inefficace, la tradition du redoublement.

« Oui, l'école est malade, complète Bruno Derbaix, sociologue et philosophe. Première contradiction : l'école "dit" la citoyenneté, mais en pratique elle fonctionne selon un modèle qui laisse peu de place à la liberté, à l'égalité, à la participation et à l'émancipation ». Pour Bruno Derbaix, les symptômes tiendraient aussi dans le rapport difficile de l'école avec les nouveaux médias : « autrefois, le professeur était la principale référence en termes de connaissance. Aujourd'hui, même l'enseignant passionnant n'est qu'une source parmi d'autres : les élèves allant forcément comparer avec ce qu'en dit Internet. Dès lors, être un bon enseignant c'est aujourd'hui aussi être un bon professeur d'éducation aux médias, posture que très peu arrivent à adopter. Dans ce

contexte, l'incapacité de l'école à bouger génère une perte de crédibilité de l'institution scolaire ».

Plus fondamentalement, Bruno Derbaix estime que « l'enseignement est surtout malade de son incapacité à changer. Depuis plusieurs décennies, les décrets se multiplient sans prendre en considération les moyens nécessaires aux changements visés. Nous avons fonctionné comme si, contrairement aux élèves, les profs étaient capables de changer de pratique, d'identité et de culture sur un simple "claquement de doigt décréto". Il y a là une sorte de naïveté tragique ».

LEPC (un peu), le Pacte (beaucoup) sont pourtant porteurs, selon Bruno Derbaix, d'un réel potentiel pour « faire bouger le colosse scolaire ». A condition toutefois de les considérer comme des enjeux et non des solutions. A condition aussi de doter le Pacte de « moyens réellement importants pour accompagner les évolutions ». ■

ERIC BURGRAFF

Taux de redoublement

Pourcentage d'élèves ayant redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans



Accidents de parcours

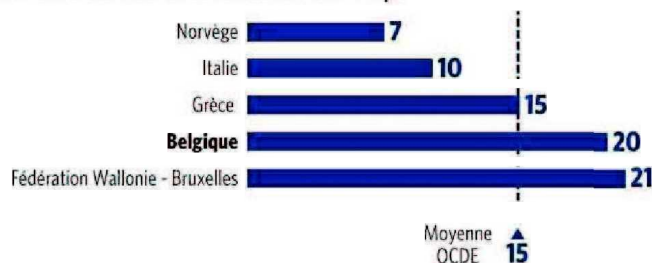
95 % des enfants fréquentent l'enseignement maternel facultatif et près de 100 % respectent l'obligation scolaire. Très vite pourtant, surviennent des accidents de parcours : à 12 ans, un élève sur cinq a déjà une année de retard. À 15 ans, on trouve un élève sur deux dans la même situation, soit le taux de redoublement le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. Deux ans plus tard, ils ne sont plus que 40 % à n'avoir aucun retard scolaire. Les accidents de parcours sont par ailleurs prédictifs de difficul-

tés à venir : ainsi, un élève qui commence l'école secondaire avec du retard n'a qu'une chance sur 10 d'arriver en 5^{ème} (général ou technique de transition) sans doubler à nouveau. Par ailleurs les statistiques présentent un lien étroit entre redoublement et filières qualifiantes : en 5^{ème} année du général, sept élèves sur dix sont à l'heure du point de vue parcours scolaire mais ils ne sont déjà plus qu'un sur trois en technique de transition, un sur cinq en qualification et un sur dix dans le professionnel.

E.B.

Iniquité socio-économique des résultats scolaires des pays de l'OCDE

Lien entre résultats Pisa et statut socio-économique



Double peine

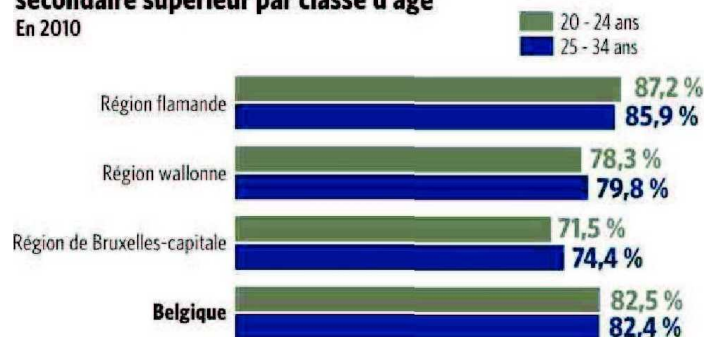
Si l'institution scolaire francophone éprouve des difficultés à corriger les difficultés de ses élèves, elle semble aussi infliger une double peine à ceux qui sont issus de milieux défavorisés. Le consultant MacKinsey qui a, dans le cadre du Pacte d'Excellence, produit un diagnostic du système scolaire estime que « l'iniquité liée à l'origine socio-économique est présente dès l'enseignement fondamental, tant au niveau des résultats au CEB, que du retard scolaire ou de l'orientation vers l'enseignement spéciali-

sé ». La Fédération Wallonie-Bruxelles en fait même sa marque de fabrique : les résultats d'élèves issus de ces milieux sont comparativement plus faibles par rapport à la plupart des autres pays de l'OCDE. Avec toutes les conséquences en cascade sur le parcours : les élèves provenant de quartiers économiquement défavorisés accumulent plus de retard, s'orientent davantage vers le qualifiant (ce qui s'apparente alors à un choix négatif) et ont également un taux de sortie précoce du système plus élevé.

E.B.

Proportion de la population ayant terminé l'enseignement secondaire supérieur par classe d'âge

En 2010



LE SOIR 29/11/17 - Source : Eurostat

À la traîne

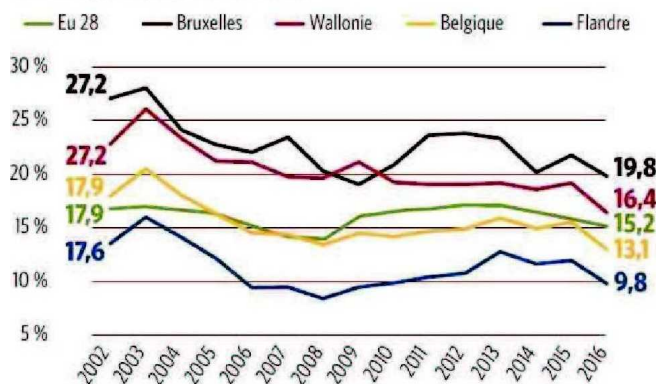
Le taux de diplômés de l'enseignement secondaire supérieur chez les 20-24 ans présente de fortes différences entre pays et... entre régions de notre pays. Alors que 83 % des jeunes Belges détiennent ce diplôme, on compte 87 % de Néerlandophones pour 78 % de Wallons et 72 % de Bruxellois. Jean-Paul Lambert, ancien recteur de Saint-Louis, a publié d'intéressants articles sur le sujet. En comparant le taux de diplômés, à la même date, dans les tranches d'âge 20-24 ans et 25-34 ans,

on peut identifier des variations de performance au fil du temps. Pour les francophones, elles sont préoccupantes : la Flandre a vu son taux de diplômés augmenter entre le début des années 2000 (les 25-34 ans) et la seconde partie de la décennie (les 20-24 ans) : de 85,9 % à 87,2 %. Par contre, la Wallonie, et plus encore Bruxelles, affichent l'effet inverse : il y a moins de diplômés chez les 20-24 ans que chez les 25-34 ans ! À mettre en lien avec le nombre de jeunes qui quittent prématurément le secondaire.

E.B.

Bruxellois et Wallons, nombreux dans cette zone grise

Pourcentage des jeunes de 18 à 24 ans



Source : Iwaois

Le ventre mou

C'est la « découverte » la plus récente sur ce sujet : le taux de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en enseignement, ni en formation inquiète les gouvernements. Les statisticiens les regroupent dans la catégorie « Neet » (acronyme « not in education, employment or training »). La part de « Neet » dans une population reflète la capacité d'un système politique à donner aux jeunes les meilleures chances de démarrer dans la vie. En la matière, la situation des Wallons et des Bruxellois posent question. Parmi les premiers,

un sur six peut être qualifié de « neet », parmi les seconds c'est un sur cinq. On vient certes d'une situation plus catastrophique mais la baisse récente ne permet en aucun cas de rattraper le différentiel par rapport à l'Europe ou par rapport à la Flandre (taux sous le seuil des 10 %). Des données à relier à d'autres : près de 15 % des élèves quittent l'enseignement secondaire prématurément sans qualification alors que les besoins en emplois faiblement qualifiés ne sont aujourd'hui que de 4 %.

E.B.

Pourcentage des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur**Ascenseur au ralenti**

Pour autant que l'on accepte que l'ascension sociale soit liée au niveau du diplôme (ce qui est discuté), l'accès à l'enseignement supérieur prend du sens. Entre 75 et 78 % des diplômés du secondaire font des études supérieures. Les chiffres appellent cependant des nuances. D'abord, si le nombre d'inscrits dans les hautes écoles et les universités suit la courbe démographique, le chiffre relatif stagne, lui, depuis une décennie (à l'inverse de la Flandre et de nombreux pays de l'OCDE). Ensuite, le taux

d'accès varie fortement d'une filière à l'autre : près de 100 % pour les élèves du secondaire général mais seulement 15 % pour les élèves de l'enseignement professionnel. Enfin, l'économiste Philippe Defeyt a relevé récemment, un changement de paradigme : la part des 30-34 ans diplômés du supérieur se tasse alors que cette donnée ne cessait de grimper depuis le début des années 2000 (on est passé de 33 % à 43 % en 10 ans). En fait, depuis 2009, la hausse s'est ralentie pour se stabiliser autour de 45 %.

E.B.

Najat Vallaud-Belkacem Première femme à l'Éducation

PORTRAIT

PARIS
DE NOTRE ENVOYÉE PERMANENTE

Et si c'était elle ? Et si sa défaite, lors des législatives à Villeurbanne en juin où elle s'était inclinée devant l'entrepreneur macroniste Bruno Bonnell, n'était qu'une éclipse passagère ? À quarante ans, Najat Vallaud-Belkacem a peut-être une nouvelle vie politique devant elle. Son nom revient de plus en plus pour reprendre les commandes d'un Parti socialiste français moribond.

Son parcours, elle refuse d'en faire un « exemple ». Mais elle concède qu'il « dit quelque chose de la France »

Une femme. Jeune. Issue de la diversité. Fidèle à un parti au point d'avoir défendu avec une rare loyauté lors de la dernière présidentielle le vainqueur d'un primaire, Benoît Hamon, qu'elle n'avait pas choisi (son candidat était Manuel Valls). Najat Vallaud-Belkacem aurait tous les atouts pour tenter de ressusciter une gauche mise à mal par la déflagration présidentielle.

Celle qui n'a plus de mandat n'en dit encore mot. Elle se tâte et consulte alors que se profile, début avril, le pro-

chain congrès.

Elle n'a que quatre ans quand elle quitte le village familial du Rif marocain pour s'installer en France. À Amiens, quand Emmanuel Macron fréquente l'école privée de la Providence, elle est inscrite à l'école publique. Elle dévore la littérature. Elle échoue au concours de l'ENA mais sort de Sciences po. L'école lui met le pied à l'étrier politique. C'est là qu'elle rencontre la femme de Gérard Collob, l'actuel ministre de l'Intérieur. Le baron socialiste lui fera gravir les échelons à Lyon. Là même où il la fera trébucher au printemps dernier...

Mais Najat Vallaud-Belkacem n'est pas du genre à se laisser abattre. C'est à l'école de Ségolène Royal qu'elle apprend aussi. En 2007, la candidate à la présidentielle la choisit comme porte-parole de sa campagne. En 2012, François Hollande lui confie la même mission. Devenu président, il la nomme ministre. Des droits des femmes et de la ville, d'abord. Puis de l'Éducation. Une première pour une femme.

Après son parcours, elle refuse d'en faire un « exemple ». Mais elle concède qu'il « dit quelque chose de la France ». Après l'attentat de Nice, quand l'unité nationale se fracture, celle qui par pu-

deur n'a jamais raconté son histoire publie un très beau livre, « La vie a plus d'imagination que toi » (Grasset). Une façon de repousser le discours décliniste et les atteintes au pacte républicain.

À l'Éducation nationale, elle a essuyé des attaques abjectes. L'ultra-droite, mais pas seulement, l'a campée en « Ayatollah »

Elle sait de quoi elle parle. À l'Éducation nationale, elle a essuyé des attaques abjectes. L'ultra-droite, mais pas seulement, l'a campée en « Ayatollah ». « Rien à voir avec ses origines », démentira Valeurs actuelles qui avait titré ainsi une couverture, et qui poussera le cynisme jusqu'à inviter sa cible à la soirée anniversaire du magazine. Les détracteurs de Najat Vallaud-Belkacem ne reculent devant rien. Pas même devant la fabrication de « fake-news » à la chaîne pour tenter de la compromettre. La prétendue « théorie du genre », les soi-disant cours d'arabe à l'école, l'imaginaire responsabilité d'une réforme de l'orthographe dont elle n'est pas l'auteur, et on en passe. Dans les meetings de la droite, il n'y a qu'elle (et Christiane Taubira) pour su-

bir autant de huées.

Mais ces attaques ne l'abattent pas et renforcent au contraire sa popularité à gauche. Au ministère du droit des femmes, elle s'est emparée avec énergie d'un sujet qui ne faisait pas encore la une. À l'Éducation, elle a mis en place des réformes avec la volonté de refaire de l'école l'ascenseur républicain qu'elle avait en partie cessé d'être. Un bilan que son successeur Jean-Michel Blanquer ne revendiquera pourtant pas. Sa réforme du collège est remise en cause, avec un retour possible aux quatre jours de classe par semaine (au lieu de cinq) et la fin de l'obligation faite aux écoles d'organiser des enseignements interdisciplinaires. « Cela revient à priver les enfants défavorisés d'un accès à la culture », déplore Najat Vallaud-Belkacem. Le nouveau ministre choisi par Emmanuel Macron préfère insister sur les classes de douze élèves en zones sensibles. Pourrait-elle défier directement ce président qui aura bientôt exactement quarante ans comme elle ? Si Najat Vallaud-Belkacem venait à reprendre le PS, elle pourrait aussi conduire le parti aux prochaines élections européennes de 2019. Un scrutin qui, pour l'Élysée, aura valeur de test à mi-mandat. ■

JOËLLE MESKENS

SOLUTIONS**Les recettes de Dirk Jacobs**

Réguler les inscriptions. Pour le sociologue de l'ULB Dirk Jacobs, il faut impérativement lutter contre la logique de ségrégation entre écoles et entre filières. Une lutte qui passe par une régulation des inscriptions en amont du secondaire, donc dès l'école maternelle ou primaire.

Renforcer l'encadrement différencié. Il salue l'initiative du gouvernement francophone de corriger les

mécanismes octroyant davantage de moyens aux écoles scolarisant des élèves défavorisés (on tient compte désormais du statut de chaque élève et non plus du quartier où est installé l'établissement). À renforcer encore si possible.

Réformer les nominations. Le système de nomination dans l'enseignement officiel est tel que, « malgré le système d'encadrement différencié, les équipes les plus stables et les plus fortes se retrouvent souvent dans les écoles à publics privilégiés. ». Au final, à l'occasion

de leur nomination, 50 % des jeunes professeurs quitteraient les établissements réputés plus difficiles. « Il faut un engagement hors du commun pour rester dans ces écoles, il y a quelque chose d'illlogique dans ce système ».

Bannir le redoublement. Au lieu de financer le redoublement (près de 400 millions par an) Dirk Jacobs préconise d'investir cet argent dans la remédiation immédiate et préventive. « Vous imaginez combien de professeurs on pourrait engager avec cet argent ? ».

E.B.

Les recettes de Bruno Derbaix

Le Pacte. Pour le sociologue et philosophe Bruno Derbaix, « il faut tout d'abord s'appuyer sur le Pacte pour mettre en place de réelles dynamiques locales, permettant à chaque établissement de construire un projet adapté à sa réalité et le plus efficace possible avec son public. C'est plus facile à dire qu'à faire car bien des contraintes structurelles empêchent les établissements de développer ce genre de logiques (évaluations standardisées, réforme des titres et fonctions, cours d'EPC, nominations qui freinent la

mobilité professionnelle des enseignants...) ».

Souplesse et décentralisation.

Bruno Derbaix préconise des stratégies qui partent de « là où les élèves étaient ». Pour ce faire, il est nécessaire de « faire bouger le cadre afin de donner plus de latitude aux équipes locales, de leur faire confiance dans leurs choix, de leur donner des moyens de gérer leur personnel, de mettre le paquet pour aider leurs initiatives bien plus que pour les contrôler ». Bref, il faut ni plus ni moins en finir avec les « lenteurs et la rigidité d'un enseignement trop centralisé ».

Changer la logique syndicale. Il

propose que « les syndicats décalent leur angle d'attaque en se centrant moins sur l'optique de la sécurité du travailleur et en prenant réellement en considération l'urgence qu'il y a à changer les dynamiques d'école ».

Pourquoi ? « Parce que cette optique centrée sur la sécurité et l'immobilité des profs contribue souvent au malheur de ceux-ci ». La manière dont on a conçu la nomination par exemple est « à la limite de la propriété privée de biens publics ». Elle rend « les postes rigides alors que dans un contexte en profonde mutation il faut pouvoir faire preuve de souplesse ».

E.B.